Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 022-212201263-20251125-DEL_32_25112025-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor

COMMUNE LE LESLAY

EXTRAIT du REGISTRE

DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 25 novembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de LE LESLAY, en application des articles L.283 à L.293 et R. 131 à R. 148 du code électoral, s'est réuni, sous la présidence de M. OLLIVIER Stéphane, Maire.

Membres en exercice : 11

Membres qui ont pris part à la délibération : 8

Présents : OLLIVIER Stéphane, OLLIVIER Sébastien, LEFEVRE Yvon, Audrey QUEMENER, BOSCHER Olivier, PRIDO Franck, TANGUY Yohann, Nathalie LOUTRAGE

Absents excusés : LE LOUËT Johann, RAOULT Valérie, Patrick LOUIS

Le conseil municipal désigne Audrey QUEMENER comme secrétaire de séance.

N° 32-25/11/2025 : Adhésion à l'application mon village

Monsieur le Maire présente l'application mobile « mon village » qui permet aux collectivités de communiquer en temps réel aux habitants, sur leur smartphone, un éventail de services et d'informations pratiques locaux centralisés, mis à leur disposition.

Ce projet a été financé et soutenu par la région Bretagne dès son lancement. Mon village possède un partenariat stratégique avec le journal OUEST-FRANCE. Une cinquantaine de collectivités adhère déjà à ce dispositif.

L'outil numérique permettrait de communiquer rapidement et efficacement en temps réel aux administrés les informations communales, intercommunales, associatives, les alertes météorologiques, les déclenchements du plan communal de sauvegarde.

Le Maire soumet au vote l'adhésion à l'application mobile « Mon village ».

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité :

-**VALIDE** l'adhésion à l'application « Mon Village » pour une durée minimum d'un an.

- **AUTORISE** le maire à signer le devis d'un montant de 600 € HT et tout document afférent à la mise en place de l'application.

Le Leslay, le 26 novembre 2025

La secrétaire de séance,
Audrey QUEMENER

Pour extrait conforme au registre
Le Maire,
Stéphane OLLIVIER

MAIRIE DE LE LESLAY (CÔTES d'ARMOR) R.F.